

Le Plessier-sur-Saint-Just (Oise)
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Vendredi 7 avril 2023

Le sept avril deux mil vingt-trois à vingt heures et quinze minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la mairie de Le Plessier sur Saint Just sous la Présidence de Monsieur François LEFÈVRE, Maire.

Assistaient à la séance : LEFÈVRE François, BAUDIN Joël, BODERE Cyril, GUILBERT Stéphanie, DECUIGNIERE Elisabeth, GAMAIN Serge, LEFÈVRE Maryse, LEFÈVRE Isabelle, PFEIFFER Odile.

Monsieur Zielinski Christian donne procuration à Madame Pfeiffer Odile
Monsieur Schouveiler André donne procuration à Monsieur Gamain Serge
Absente excusée : Madame Caron Cindy

Absentes : Mesdames Caron Tiphaine et Fournier Amélia

Est élue secrétaire de Séance : Madame Maryse LEFÈVRE

1-Délibération : Affectation du résultat - lotissement

Le conseil municipal après en avoir délibéré DECIDE d'affecter le résultat sur le BP 2023 comme suit :

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL		SOLDE (+ou-)	DEPENSES	RECETTES
Restes à réaliser	Investissement			
	fonctionnement			
Section D'investissement	résultats propres à l'exercice 2022	-1 800.00	K 1 800.00	N 0.00
	solde 2021 reporté (ligne 001 du BP 2023)	L - 2 512.48	K+L si L négatif	/
	solde global d'exécution	B --4 312.48		
Section de Fonctionnement	résultats propres à l'exercice 2022	0.00	P 1 800.00	Q 1 800.00
	résultat 2021 reporté (ligne 002 du BP 2023)	M - 88 517.88	P+M si M négatif	Q+M si M positif
	résultat global à affecter	© - 88 517.88	/	
Résultats cumulés (hors restes à réaliser)		C +- B - 92 830.36	K+P+L+M .	N+Q+L+M
AFFECTATION DU RESULTAT		En réserve 1068 en recettes d'investissement		
		Report en fonctionnement 002 en recettes		

Le solde étant négatif aucun report ne sera effectué

2-Délibération : Vote du Budget Primitif 2023 - lotissement

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité de voter le budget primitif 2023 – tableau comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	192 202.91	101 684.03
Recettes	192 202.91	101 684.03

3- Questions diverses

- ✚ Monsieur Gamain deuxième adjoint souligne que lors de la dernière réunion il avait été soumis l'idée de mettre les tapis de gym dans la salle ; celui-ci explique que les locataires risquent de s'en servir il propose un autre endroit. Le conseil propose la pièce où se trouve la douche.
- ✚ Madame Decuignière Elisabeth demande s'il y a des restrictions d'eau ? Monsieur le Maire informe qu'effectivement des restrictions pour le moment légères ont été transmises par la Préfecture. Madame Decuignière propose de le mettre dans le bulletin car tous les administrés ne vont pas en mairie lire dans le cadre.

Fin de séance 20h52